

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : SASS1030949K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
M. Auroux Patrick	CARSAT Midi-Pyrénées	Mme Bluteau Martine	CPAM Le Mans
Mme Cartier Nicole	CARSAT Centre	M. Capdeville Éric	CPAM Marseille
Mme Cuby Frédérique	CPAM Toulon	Mme Cozic Laurence	CPAM Seine-et-Marne
Mme Descoubes Marie-Françoise	CPAM Mont-de-Marsan	M. Le Calve Alexis	CPAM Créteil
M. Ehrhardt Jacky	CPAM Bas-Rhin	Mme Picard Audrey	CGSS La Réunion
M. Farineau Joël	CPAM Mont-de-Marsan	Mme Rose Patricia	CGSS La Réunion
Mme Plaideau Anne-Isabelle	CPAM Mâcon	Mme Soum Angélique	CPAM Carcassonne
Mme Richonnier Angélique	CPAM Bourg-en-Bresse		
M. Stuckrath Maurice	CPAM Bas-Rhin		
Mme Vaultot Anne-Charlotte	CARSAT Nord-Est		